



Maintenir ses acquis d'agent de sécurité incendie en ERP IGH

Recyclage SSIAP 1

Ref: PR-SSIAP-1-R

DURÉE : 2 Jours (14H)

Prix : 510,00 € HT



PRÉSENTIEL



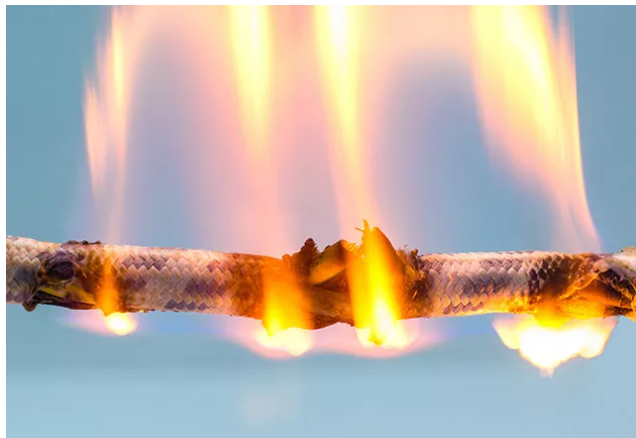
ÉLIGIBLE CPF



FORMATION CERTIFIANTE



FORMATION QUALIFIANTE



Objectifs et compétences visés

- Assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH.
- Participer activement à la prévention incendie.
- Savoir intervenir face à un début d'incendie.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Cette formation s'adresse aux agents de sécurité incendie en ERP ou en IGH et à toute personne détentrice du diplôme SSIAP 1 souhaitant satisfaire aux exigences en matière de recyclage de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

Prérequis

- Être titulaire du diplôme SSIAP 1 ou équivalence.
- Justifier d'une activité d'au moins 1607 heures dans la fonction sur les 36 derniers mois.
- Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes : PSE 1, ou SST en cours de validité, ou PSC 1 de moins de 2 ans.

Ce programme, défini par le ministère de l'Intérieur, est conforme à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

Pour pouvoir exercer votre fonction dans un service de sécurité incendie vous devez mettre à jour vos compétences tous les 3 ans, pour cela vous devez effectuer :

- un recyclage si vous n'avez pas dépassé votre date anniversaire de diplôme et si vous avez effectué un minimum de 1607 heures sur les 36 derniers mois dans votre fonction, **OU**
- une remise à niveau si votre date anniversaire de diplôme est dépassée ou si vous avez effectué moins de 1607 heures sur les 36 derniers mois dans votre fonction.

Contenu de la formation

- Évolutions de la réglementation en matière de prévention et de moyens de secours.
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux.
- Exploitation du poste de sécurité.
- Mises en situation d'intervention.
- Mise en oeuvre des moyens d'extinction.

Modalités

Modalités d'évaluation

Une attestation de "recyclage" sera remise aux stagiaires.

Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle de connaissances.

Les stagiaires ayant fait preuve d'une défaillance notoire devront suivre un module de remise à niveau.

Le taux de réussite en 2021 est de 100%.

Nos plus

Vous bénéficierez d'un **bâtiment pédagogique** dédié à l'appropriation des savoir-faire professionnels comprenant : PC sécurité, SSI de catégorie A, extincteurs, RIA, désenfumage (circulation, locaux, cage d'escalier, naturel et mécanique), compartimentage (porte, clapet), déverrouillage d'issues de secours, système de rondier, main courante électronique, caisson dédié sur foyers gaz...

Votre formation peut être 100% prise en charge

Montant de la formation : **510,00 €**



CNPP dispose d'un agrément pour délivrer la certification « Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 1 », enregistrée dans le Répertoire Spécifique de France Compétences sous le numéro [RS 5641](#).

Cette offre de formation est éligible à Mon Compte Formation - CPF

Si vous souhaitez mobiliser votre CPF pour financer cette formation, vous pouvez directement vous inscrire depuis votre compte CPF.

[Cliquez ici](#)

Code RNCP-RS : 5641

[Contactez-nous](#)

En bref

21000

stagiaires / an



Des infrastructures
pédagogiques uniques

+ de 500

diplômés / an

+ de 400

intervenants



Les prochaines sessions

Du 09/10/24 au 10/10/24

Vernon

510,00 € HT

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

0821 20 2000